



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

passport

Question écrite n° 100681

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les difficultés posées par la livraison des passeports biométriques dans le département de la Marne. En effet, il apparaît que la société TNT, chargée de la livraison desdits documents dans les mairies, effectue ses passages exclusivement le matin. Or, il convient de relever que de nombreuses communes rurales ne disposent pas de permanence le matin et ne sont ouvertes que quelques heures certains après-midi. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend adopter pour permettre aux communes n'ayant pas de permanence le matin de recevoir les passeports biométriques de leurs habitants.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100681

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7726